



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2023-29
23 octobre 2023
Informations diverses

La Fraternité tenait à vous informer des points suivants :

Bureau de Roberval : La semaine dernière, un véhicule de promenade est passé à côté de l'auto-patrouille de nos membres et ils ont remarqué des défauts majeurs (pas de feux de freinage, pas de silencieux, etc). Lors de l'interception du véhicule, les agents de Roberval ont procédé à l'arrestation du conducteur qui lors de l'intervention a proféré des menaces envers eux, il avait aussi d'abord refusé d'obtempérer, de s'identifier. Il a également tenté de fuir et il a remis en question les pouvoirs d'intervention des agents. Celui-ci a de plus résisté à son arrestation.

Les agents ont dû faire face à un attroupement de citoyens, ils ont été filmés et invectivés durant toute la durée de l'intervention. De plus, il y a eu des délais pour l'assistance des policiers. Nous sommes extrêmement inquiets que l'assistance ait pris plus de 20 minutes, cela remet en question le principe des équipes viables car il y avait seulement 2 de nos membres sur le territoire, sans possibilité d'assistance de la part des autres contrôleurs routiers. Il est important de préciser que le CCO n'est pas en cause pour les délais, ils ont agi de façon efficace et professionnelle.

Aussi la veille, des agents du même bureau ont constaté à la fin de leur repas et lors de leur sortie du restaurant que des œufs avaient été lancés sur leur véhicule patrouille. L'incident a été rapporté au service de police. (voir photos)



Bureau de Baie-Comeau : Un peu plus tôt -vers la fin septembre-, les agents du bureau de Baie-Comeau ont intercepté un véhicule et dans la portière du chauffeur se trouvait deux armes de poing (voir photo), après analyse et avec l'aide des policiers il s'avère que celles-ci étaient des pistolets à plomb. Nous vous rappelons de faire preuve de prudence dans toutes vos interventions.



Tournée provinciale : Nous avons maintenant visité 10 bureaux à travers la province. Le retour que nous avons de nos membres est positif. Le point qui semble universel pour les négociations à venir c'est que le 5 heures du matin comme début de quart de travail n'est pas apprécié, ni efficace. Nous continuons la tournée dans les prochaines semaines. Nous vous rappelons que nous avons un conseil de direction ce samedi qui vient.

Rapport et délai : Nous vous rappelons en terminant qu'il est de votre responsabilité de nous transmettre tous les documents relatifs à vos accidents de travail. Que la CNESST accepte ou refuse le dossier vous devez nous en aviser et ce le plus rapidement possible afin de ne pas dépasser les délais prévus par la loi et pour une meilleure gestion des dossiers.

Merci
Votre exécutif